

Biodéchets

[déchets de cuisine
& déchets verts]

Compostage

Saviez-vous que jusqu'à 23% du contenu d'une poubelle ordinaire peut être valorisé grâce au compostage ? Kyrielle vous propose 2 services qui vous aideront à réduire le poids des ordures ménagères et à valoriser vos déchets alimentaires :

- ✓ Un service de vente de composteurs en bois de 150, 300 ou 600 litres.
- ✓ Un service de compostage partagé sur de nombreuses zones si vous ne pouvez pas vous équiper d'un composteur chez vous.

Broyage

Afin de valoriser vos déchets de jardin, Kyrielle propose de réaliser votre propre broyat grâce à :

- ✓ La location d'un broyeur électrique.
- ✓ Un service de broyage à domicile ou entre voisins.

Service payant, voir conditions & tarifs sur www.saurmur-aggloproprete.fr

💡 Pour économiser de l'eau, limiter les mauvaises herbes ou enrichir votre terre, pensez à pailler vos sols avec le broyat de vos déchets de jardin !

👉 Pour les dépôts de gros volumes, ayez le réflexe déchèterie !

Merci pour tous vos gestes de tri !

👍 Grâce à vous, nous valorisons vos déchets et préservons mieux l'environnement.

Retrouvez toutes les informations pratiques de nombreux conseils sur

www.saurmur-aggloproprete.fr 

SAVOIR
QUEL BAC ?
SORTIR ET QUAND ?
CONNAÎTRE LES
HORAIRES DE LA
DÉCHÈTERIE LA
PLUS PROCHE

QUELS
DÉCHETS,
OÙ ?



C'EST DANS MON
appli
Kyrielle

VOS INFOS DÉCHETS À PORTÉE DE MAIN



TÉLÉCHARGEMENT
GRATUIT

Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas.

 Kyrielle
Saumur Agglopropreté
201 Boulevard Jean Moulin
49400 SAUMUR

02 41 50 44 67 | accueil@agglopropre49.fr

www.saurmur-aggloproprete.fr 

GUIDE

PRATIQUE

DU TRI
& COLLECTE
DÉCHETS MÉNAGERS



Papiers & Emballages

Verre

Ordures ménagères

Gros cartons

Déchets de jardin & de cuisine

ON FACILITE LE GESTE DE TRI !

 Kyrielle
Vos déchets au quotidien

 CITEO
EMBALLAGES
MÉNAGERS ET PAPIERS

Papiers Emballages

NOUVEAU!

Les papiers peuvent désormais être mélangés avec les emballages (bac jaune à roulettes ou en point d'apport volontaire dédié aux emballages).



→ Journaux, magazines, courriers, prospectus, livres, cahiers et publicité



→ Emballages et briques en carton
GROS CARTONS INTERDITS



→ Emballages en métal avec couvercles



→ Bouteilles et flacons en plastique + bouchons



→ Films, sacs, pots et barquettes en plastique

Verre



→ Bocaux et pots sans couvercles



→ Bouteilles sans bouchons

Gros cartons



→ Cartons pliés, aplatis



Biodéchets

Déchets de jardin



→ Branches, tonte de gazon en petite quantité

Déchets de cuisine



COMPOSTEUR INDIVIDUEL OU PARTAGE

→ Epluchures, restes d'origine végétale...

Ordures ménagères



Le reste des déchets dans des sacs fermés dont...



→ Déchets non recyclables

Important

- Sortez le bac la veille au soir, couvercle fermé. Tout bac sorti après la collecte ne sera pas rattrapé.
- Fermez bien les sacs à l'intérieur du bac pour les ordures ménagères.
- Les déchets et sacs placés en vrac à côté du bac ne sont pas collectés.
- Lavez votre bac régulièrement.
- Présentez le bac la poignée orientée vers la route au bord de celle-ci, dans de bonnes conditions de visibilité et d'accessibilité.

Kyrielle vous informe



POUR CONNAÎTRE LE JOUR DE COLLECTE DE VOTRE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES OU D'EMBALLAGES

Consultez notre site Internet ou référez-vous au calendrier de collecte à retirer dans votre mairie. **L'APPLI KYRIELLE** vous offre ces informations et bien plus encore ! **Notifications pour penser à sortir vos bacs, déchets acceptés ou interdits, alertes, cartographie des points d'apports volontaires, horaires des déchèteries...** Le tout personnalisé en fonction de votre adresse.



JOUR FÉRIÉ=COLLECTE REPORTÉE

La collecte est décalée d'une journée à partir du jour férié et cela jusqu'au samedi. Exemple :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
COLLECTE HABITUELLE	FÉRIÉ	COLLECTE Report de collecte du mardi	COLLECTE Report de collecte du mercredi	COLLECTE Report de collecte du jeudi	COLLECTE Report de collecte du vendredi
	PAS DE COLLECTE				



LE SAVIEZ-VOUS ?

PAPIERS et EMBALLAGES → Vous pouvez laisser les agrafes, les spirales et les couvertures avec vos papiers avant de les déposer (en vrac ou dans un sac transparent) : dans le bac à roulettes, dans la colonne dédiée aux emballages ou en déchèterie. Pour rappel, un bac à roulette dont le contenu comporte des erreurs peut être refusé.

VERRE → Ils doivent être bien vides, non lavés, sans couvercles ni bouchons.

ORDURES MÉNAGÈRES → Les ordures ménagères doivent être contenues dans des sacs bien fermés, à l'intérieur du bac.